

le pays

magazine

**Installation
de stockage des déchets
Visite de chantier à VKP**

**ADIE :
une semaine
pour s'informer**

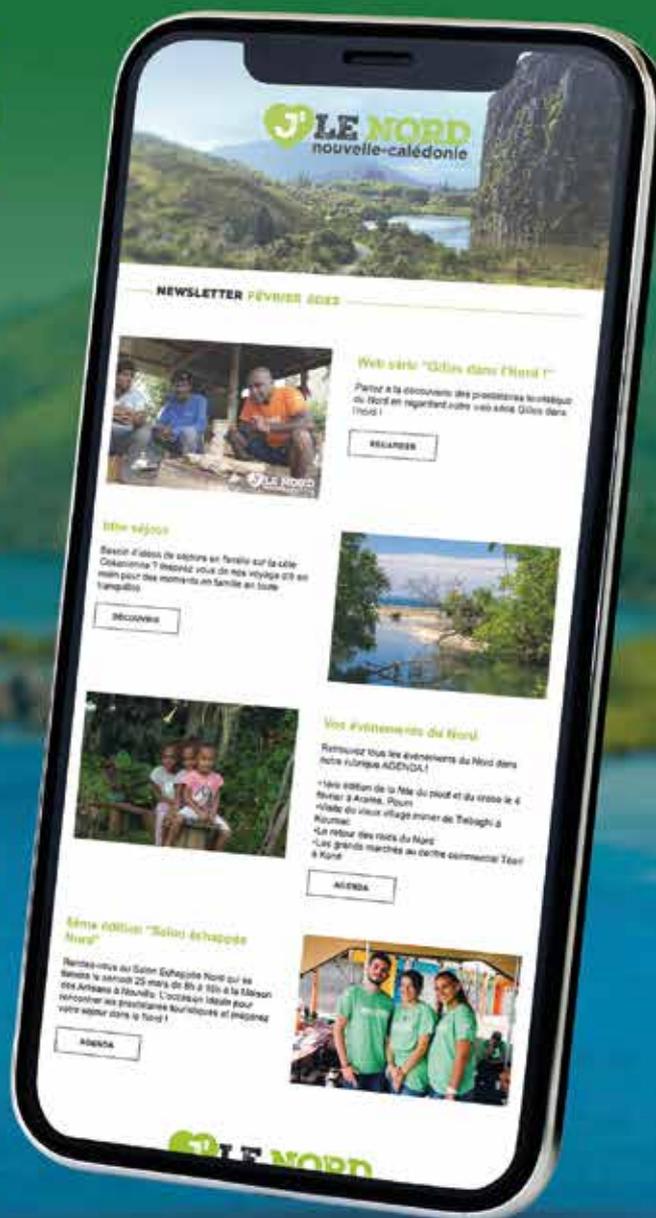
**De retour
à l'internat**



INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER

SUR WWW.TOURISMEPROVINCENORD.NC

NOUVEAUTÉS,
ÉVÉNEMENTS,
IDÉES SÉJOURS...



J' LE NORD
nouvelle-calédonie

Sommaire

Le pays n°192 mars 2023

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !



04

> 04

Actualités

Rentrée scolaire
Acquérir les compétences essentielles



20

> 20

Portfolio

Pouembout,
naissance d'un lycée



08

> 08

Actualités

Retour dans les internats



28

> 28

Environnement

Déchets : un vaste chantier pour une mise aux normes



14

> 14

Économie

KNS engage sa transition énergétique



32

> 32

Initiative

Adie, une semaine pour « créer sa boîte »

Le pays n°192 mars 2023
magazine

ISSN 1778-9389
Publication mensuelle Province Nord
Éditée par Cordyline.com Société d'édition
114 rue Awé Sam - 98859 Koné
Directrice de la publication : Sabine Jobert
Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc
Rédaction : Sabine Jobert
Ont collaboré à cette édition : Gédéon Richard,
ALK, Lyne Lamy (corrections).
Crédits photos : Lycée Michel Rocard, Gédéon
Richard, Adie, Caledonia TV, Sabine Jobert.

Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimié
Impression : Artypo

Editorial

En ce début d'année, la télévision citoyenne Caledonia réaffirme son engagement pour une information de proximité, plurielle, avec un souci de sérieux et de déontologie. Elle se réfère à la charte éthique du Syndicat des journalistes.

Les réseaux sociaux en revanche ont montré qu'ils n'en avaient que faire du respect et de l'éthique dans les jours qui ont suivi le décès d'un touriste australien mortellement blessé par un requin dans la baie du Château-Royal à Nouméa. Ils ont fait circuler des images de la nécropsie, l'autopsie de l'un des requins attrapés à la suite de ce tragique accident et le contenu de son estomac.

Cette année, pas de cyclone, pas d'épidémie... La rentrée scolaire s'est déroulée plutôt paisiblement, mis à part quelques petits soucis ici et là, rapporte Nadeige Faivre, vice-présidente de la province Nord. On constate que les jeunes élèves ont de plus de plus de difficultés à maîtriser les compétences essentielles que sont la lecture, l'écriture et le calcul, souligne l'élue. Pourquoi cela ? Il est prévu de réunir tous les acteurs du monde de l'éducation pour trouver ensemble des solutions. La formation, l'éducation, l'instruction mais aussi l'information restent primordiales pour permettre à chacun de trouver sa place dans une société en pleine mutation.

La Rédaction



Environ 12 000 élèves ont retrouvé les bancs de l'école à la rentrée. Les effectifs sont en légère augmentation.

Année scolaire 2023 Maîtriser les compétences essentielles

« La rentrée scolaire s'est bien déroulée » rapporte Nadeige Faivre, première vice-présidente en charge de l'enseignement à la province Nord. Une réflexion va être menée cette année autour de l'enseignement des compétences essentielles, lire, écrire, compter, des compétences encore trop difficilement acquises.

Le Pays : Quel bilan dressez-vous de la rentrée scolaire ?

Nadeige Faivre : Environ 12 000 élèves, de la maternelle jusqu'à l'antenne de l'université à Baco en passant par nos quatre Maisons familiales rurales (MFR) ont retrouvé les bancs de l'école, dans le public comme dans le privé.

Dans le primaire public qui relève de notre compétence, on comptabilise 5050 enfants. Cela va peut-être encore augmenter. Pas de Covid 19, pas de cyclone cette année... La rentrée s'est plutôt bien déroulée, même s'il y a eu quelques perturbations notamment en raison de l'état du réseau routier. Les effectifs sont en progression en primaire. On

a environ 60 enfants de plus. Pourquoi cela ? On pense que c'est l'influence de l'ouverture du centre de détention à Koné. Il y a eu aussi une nouvelle vague d'arrivées à KNS. Il y a trois ouvertures de classe à Teari à Koné et une à l'école de Pouembout. Cette augmentation des effectifs pourrait également être liée à une érosion du privé vers le public, mais c'est une supposition.

Le Pays : La province Nord maintient son soutien aux enseignements privés, pourquoi ce choix qui n'est pas partagé par les autres provinces ?

NF : C'est une volonté de notre exécutif et cela fait partie de nos politiques publiques, nous versons une dotation par élève aux enseignements privés. Une dotation qui est la même depuis trois ans malgré la conjoncture économique difficile. Cela repré-

sente une enveloppe de 700 millions par an.

Le Pays : Dans les internats, les effectifs augmentent également ?

NF : Dans nos sept internats provinciaux, nous avons 71 enfants en plus par rapport à l'an dernier, ce qui est une satisfaction pour nous. Nous accueillons des élèves du primaire dans certaines structures. En fait, nous nous adaptons aux besoins de nos populations. L'idée est de faire en sorte que l'enfant puisse suivre sa scolarité sereinement.

Le Pays : La réglementation provinciale a été modifiée du côté des allocations scolaires et des bourses, qu'en est-il exactement ?

NF : Il y avait autrefois le seuil couperet de 330 000 francs de revenus



mensuels pour avoir accès à une bourse ce qui pénalisait certains. Le changement dans la réglementation entraîne un surcoût de 60 millions, et cela se fait au bénéfice de davantage de familles. L'enveloppe pour les allocations scolaires et les bourses d'enseignement supérieur s'élève à 640 millions pour l'année.

Nous avons également des dispositifs spécifiques pour les métiers en tension, comme les bourses infirmier.

Le Pays : Des rencontres ont été organisées avant la rentrée avec les personnels des internats, les enseignants, les nouveaux arrivants. Quelle volonté traduisent ces rencontres ?

NF : Cette année, la Defij a pris l'initiative d'organiser des rencontres avec toute la communauté éducative : les personnels des internats, 170 agents et tous les enseignants du primaire public, 345. Lors du forum de rentrée, nous ne rencontrons que les directeurs.

Nous avons également reçu les nouveaux instituteurs, ils étaient une vingtaine, et les jeunes volontaires du service civique. 120 sont en poste cette année dans les établissements scolaires et les internats. C'était une première et nous allons renouveler ces rencontres les prochaines années. Ces rencontres vont se clôturer par le forum de rentrée le 1^{er} mars qui est une tribune pour les autres institutions et qui est également l'occasion de rappeler le projet éducatif de la

Nouvelle-Calédonie et nos priorités éducatives.

Nos priorités éducatives sont à peu près les mêmes que celles des autres provinces, de la Nouvelle-Calédonie et du Vice-rectorat : la maîtrise des fondamentaux, la lutte contre le décrochage...

Le Pays : La province Nord dispose de la compétence de l'adaptation des programmes, comment cela se traduit-il ?

NF : Pour nous, l'une des priorités est la place accordée aux langues vernaculaires avec 28 enseignants LCK (langues et culture kanak) avec les coordinateurs. Nous avons eu également des expérimentations sur le rythme scolaire, les classes sport-études... Nous faisons intervenir régulièrement des personnes-ressources autour de la culture.

Le Pays : Les résultats scolaires sont-ils encourageants ?

NF : Au niveau du bac, les résultats sont un peu en baisse mais après trois années difficiles, on peut considérer que cela s'explique.

En primaire, on constate un fort taux d'illettrisme et cela nous préoccupe. Il semble que malgré les efforts déployés par toutes les institutions confondues, ce taux n'a pas tendance à s'améliorer, au contraire. Nous avons eu plusieurs interventions d'élus et de maires qui sont un peu inquiets de voir de plus en plus de jeunes orientés vers des dispositifs particuliers comme les Segpa, les MFR...

En parler c'est bien, agir c'est encore mieux. Nous avons pris la décision au niveau provincial, d'organiser d'ici la fin juin deux jours de réflexion au centre de formation de Touho sur la maîtrise des fondamentaux. Le cahier des charges est en train d'être écrit. L'idée est d'identifier les faiblesses et de mettre en face nos préconisations et de voir quelles solutions peuvent être apportées.

On ne va pas se substituer à la com-



Avant la rentrée, tous les enseignants du primaire public ont été reçus par la direction de l'enseignement de la province Nord. (© Communication PN)

Le soutien aux enseignements privé maintenu

Comme elle l'a toujours fait, la province Nord contribue au financement de l'enseignement privé à travers une dotation de fonctionnement qui a pris la forme depuis 2020 d'un forfait par élève.

Afin de favoriser une égalité de traitement entre les enseignements privés, la province Nord contribue au financement de l'enseignement à travers un forfait par élève. Le montant de ce forfait a fluctué en fonction des contraintes budgétaires. Depuis 2020, il s'élève à 227 715 XPF par élève.

Il est ainsi prévu pour l'année 2023 de verser aux enseignements privés une subvention de 538,3 millions correspondant à 80% de leur enveloppe budgétaire annuelle. Des réajustements sont effectués en fonction des effectifs constatés après la réunion.

En 2022, les effectifs entre les différents enseignements privés se répartissaient ainsi :

ASEE : 458 élèves - **DDEC :** 1876 élèves - **Felp :** 621 élèves

Total : 2955 élèves (effectifs en baisse de -268 élèves depuis 2020).



Une attention toute particulière est portée à l'accueil des enseignants du primaire qui prennent un poste pour la première fois dans le nord.
(© Communication PN)

pétence de la Nouvelle-Calédonie. Mais notre volonté c'est d'interroger TOUS les acteurs du système éducatif pour lever les difficultés là où il y en a. Il s'agit de faire une photographie globale des difficultés que connaît le système éducatif pour être plus efficace pour trouver des solutions. Ce que chacun fait, ce qu'il convient de faire mieux, ou d'adapter, de changer... Il faut réfléchir aux difficultés parce qu'on ne peut pas rester sans agir. Ce document n'aura de sens que s'il permet d'apporter notre contribution à nos camarades du gouvernement et des autres provinces pour voir comment chacun, à son niveau, peut interagir.

Pour lutter contre l'illettrisme, nous avons déjà nos volontaires du service civique, qui sont 120 dans nos écoles publiques et privées et dans les internats. C'est une force supplémentaire. On a des projets spécifiques dans les projets d'école. De la détection est réalisée avec nos psychologues scolaires. Les réponses existent mais elles ne sont pas suffisantes à priori, parce qu'il semble que le taux d'illettrisme et d'innumérisme ne descende pas malgré tous les efforts de tout le monde. C'est une vraie problématique qui va certainement être au centre de notre forum de rentrée le 1^{er} mars. ■

12 000 élèves scolarisés dans le Nord

L'enseignement en Province Nord, c'est :

- 48 écoles primaires publiques
- Soit 253 classes et 5 CLIS
- 9 collèges et 1 GOD
- 3 lycées publics
- 7 internats provinciaux
- 1 antenne de l'université
- Classes de BTS en lycée et en formation professionnelle
- 1 centre de formation à Touho (et un deuxième en projet à Koohné !)
- 48 écoles primaires privées
- 10 collèges privés
- 3 lycées professionnels et techniques privés.

Soit au total une population scolaire globale d'environ 12 000 élèves.



Des logements pour les étudiants

La nouveauté de cette rentrée est aussi l'ouverture d'une résidence pour les étudiants dans l'ancienne base-vie de KNS à Kataviti (Koohné). Au total, 36 chambres individuelles avec cuisine collective sont à la disposition des étudiants de l'antenne de l'UNC du campus de Baco et ceux du BTS du lycée Michel Rocard.

Coût de l'opération : 60 millions financés par l'État et 40 millions par la Nouvelle-Calédonie.

Une navette est assurée matin et soir jusqu'au campus de Baco et au lycée Michel Rocard. ■

Les dugongs



Les populations de dugongs sont dans un état critique. De nombreuses menaces pèsent sur ces animaux comme le braconnage, les prises accidentelles dans les filets, les collisions avec les bateaux,

Chaque individu tué

aggrave la situation !

**Refusez de consommer du dugong !
Osez en parler autour de vous !**

- > Si vous êtes témoins de pêche, de vente ou de consommation de dugong signalez-le à la **Province Nord**, au **CEN*** ou la **gendarmerie**.
- > Pour participer à sa préservation, signalez tout dugong échoué ou en détresse au 16 ou sur le site internet : <http://www.rescue.ird.nc>
- > Vous pouvez également signaler vos observations de dugong sur le site internet : <http://mobi.nc/>

*CEN : Conservatoire des Espaces Naturels

Energie Solaire NC



Pour optimiser votre installation solaire, faites confiance à des professionnels !

Notre bureau d'études a été formé à l'Institut de l'énergie solaire situé à Chambéry

Votre installation individuelle à partir de **830 000 XPF**
Étude et devis gratuits en province Nord



Déplacement sur tout le territoire et les îles

Panneaux Axitec 400 Wc d'origine allemande
Onduleur Fronius de fabrication autrichienne
Batteries BYD au Lithium pour installations hybrides et autonomes



Étude et devis gratuits : contactez le 76.62.38
Construisons notre pays, économisons l'énergie !

Site web : www.energiesolaire.nc

PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES GÉNÉRALISTES* 2023



*Permanences généralistes : renseignements juridiques concernant la famille, le pénal, le travail, le logement, les dettes, les contrats, le droit civil coutumier, les procédures, l'aide judiciaire...

Permanences juridiques confidentielles gratuites SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)



Julie BEUROIS

86 05 92

@ droits.nc@gmail.com



POUEMBOUT / PWËBUU

Mairie - 8 h / 12 h
Contact - 47 70 00

- 16 FÉVRIER
- 02 MARS
- 16 MARS
- 06 AVRIL
- 11 MAI
- 22 JUIN

POYA / NÈKÔ

Ancienne Mairie 8 h / 11 h Contact - 47 12 50	NÉPOUI annexe 8 h / 11 h Contact - 47 84 27
---	---

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • 21 FÉVRIER • 07 MARS • 04 AVRIL • 09 MAI • 13 JUIN | <ul style="list-style-type: none"> • 06 MARS • 12 JUIN |
|--|--|

Financement Commune de POUEMBOUT / PWËBUU

Financement Commune de POYA / NÈKÔ

Les espèces protégées toute l'année



Les tortues sont interdites à la pêche, la vente et la consommation !

Des dérogations peuvent être exceptionnellement accordées sur demande à la province Nord. Ces dérogations ne concernent que les tortues vertes (*Chelonia mydas*) d'une dimension inférieure à 100 cm. Les dérogations peuvent être accordées uniquement dans le cadre des cérémonies coutumières.

Toutes ces espèces sont menacées ou vulnérables. Leur pêche est INTERDITE en province Nord !



Si y a pas vous, y a pas nous...

Pour la première fois, le personnel des sept internats provinciaux du Nord a été convié à une matinée d'échanges quelques jours avant la rentrée. L'occasion de rappeler que l'exécutif, l'équipe de la direction de l'enseignement et les quelque 170 personnels des 7 internats travaillent tous ensemble avec le même objectif : celui du bien-être des élèves en vue de leur épanouissement et de leur réussite scolaire.

Nadeige Faivre, vice-présidente en charge de l'enseignement, accueille les personnels des internats dans la grande salle du complexe culturel de Koohné. C'est la première fois qu'une telle rencontre est organisée et chacun apprécie les retrouvailles. Coordinatrice des internats, Carine Taana, accompagnée d'Orane Hnaweongo, psychologue scolaire qui vient d'intégrer la direction, accueille chaleureusement les équipes qui arrivent parfois de loin.

La direction de l'enseignement s'est mobilisée pour apporter le maximum d'informations. Ancien directeur de l'enseignement aujourd'hui secrétaire général, Thierry Dombrowsky annonce la nomination imminente d'un nouveau directeur de l'enseignement, Clément Waia, dont l'arrivée est prévue le 1^{er} mars. Il détaille ensuite l'organisation de la Defij, organisation qui a évolué ces derniers mois.

Quatre pôles

La direction qui compte 569 agents, la plupart dans des sites décentralisés, est divisée désormais en 4 pôles : un pôle administratif et financier dirigé par Jacqueline Nahiet, un pôle enseignement avec comme chef de service Cindy Chauvat, un pôle formation et insertion dont l'intérim est assuré par Yasmine Poy-Yethy, Gina Etienne ayant rejoint la Ceprodev, cellule en charge de conseiller l'exécutif sur différents dossiers. Le quatrième pôle est celui de la jeunesse, avec Christian Poadja en tant que chef de service, pôle qui a rejoint la direction de l'enseignement récemment.

Des services civiques dès la rentrée

Le pôle jeunesse accueille ce même jour les premiers services civiques



Thierry Dombrowsky, secrétaire général de la province Nord et Cindy Chauvat, responsable du pôle Enseignement à la Defij ont détaillé l'organisation de la direction.

qui viennent signer leur contrat, pour être opérationnels dans les établissements scolaires dès la rentrée. « La province Nord devait autrefois passer par la FOL pour recruter des volontaires du service civique » indique Thierry Dombrowsky. « Nous avons désormais l'agrément et nous avons obtenu de l'État de signer des contrats pour une durée de dix mois soit jusqu'à la fin l'année scolaire. » 74 jeunes volontaires du service civique assureront donc leur mission dès la rentrée dans les établissements scolaires et notamment les internats.





De gauche à droite : Jacqueline Nahiet, responsable du pôle administratif et financier à la Defij, Nadeige Faivre, vice-présidente en charge de la santé, Cindy Chauvat responsable du pôle Enseignement, Orane Hnaweongo, psychologue scolaire et Karine Laigle, conseillère en charge de l'enseignement au sein de l'exécutif provincial.



Carine Taana, coordinatrice des internats, salue les personnels qui viennent parfois de loin.

800 millions de travaux

La cellule patrimoine immobilier a été renforcée avec le recrutement d'Hubert Boewa-Mi, ancien directeur de l'internat de Waa Wi Luu (Houaïlou) qui sera en charge des travaux dans les établissements de la côte Est.

« Plus de 800 millions de travaux ont été réalisés ces deux dernières années dans les internats » indique Thierry Dombrowsky. « Les peintures de l'internat de Hienghène ont été refaites pendant les vacances. Nous avons également fait l'acquisition de nouveau mobilier. La cuisine de l'internat de Koné



Des internats de la réussite pour tous

Onze priorités ont été fixées pour favoriser la réussite scolaire

1. La maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter)
2. Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire
3. Santé en milieu scolaire
4. Prise en compte des identités culturelles et des spécificités de chaque élève (« Faire réussir l'enfant dans la bienveillance »)
5. Sensibilisation au développement durable
6. Lutte contre les discriminations de genre (égalité filles-garçons)
7. Accompagnement des familles les plus fragiles
8. Lutte contre la fracture numérique
9. Développement des partenariats institutionnels (avec le Vice-rectorat notamment)
10. Collaboration internat-collège
11. Accompagnement des établissements privés



Marielle Bedot, Carine Gawe et Nadia Song, adjointe d'éducation à l'internat de Koumac, ont fait leur rentrée également.

a été rénovée l'an dernier et des études vont être lancées pour celle de l'internat de Canala. »

Les équipes de cuisine des internats préparent les repas des internes mais aussi ceux des demi-pensionnaires. Elles fournissent également quelques cuisines satellites. En 2023, 3565 repas devraient être concoctés quotidiennement dans les internats du nord.

Un coordinateur de la restauration collective est actuellement en cours de recrutement. Le secrétaire général lance un appel aux chefs de cuisine qui se sentiraient la vocation d'occuper cette nouvelle fonction de lien entre les équipes... ■

Un règlement intérieur

Un règlement intérieur harmonisé entre tous les internats a été élaboré. De la même façon, une procédure commune à tous les établissements a été mise en place en cas de problème. Chaque semaine, les directeurs d'internat doivent renvoyer une fiche de suivi au bureau des internats. Ils sont invités à faire état de tous les incidents au fur et à mesure, à travers une « fiche incident » renvoyée également par mail.

Cohésion et reconnaissance

Parmi les remarques et questions soulevées lors de la rencontre de rentrée des personnes d'internat, a été évoqué la volonté des personnels des internats de se retrouver pour des journées d'échanges et de cohésion. Les agents des internats restent souvent en poste de nombreuses années dans le même établissement. Il a été demandé que leur départ à leur retraite soit officiellement fêté. Une demande qui a été applaudie.

Effectifs en hausse

Si les effectifs étaient de 741 internes le jour de la rentrée, certains élèves ne connaissaient pas encore leur affectation, notamment dans les ALP (antennes de lycée professionnel). Les affectations sont décidées en fonction des places disponibles et des dossiers lors de commissions organisées par le vice-rectorat.

Cette année, les effectifs sont en hausse dans les classes de Segpa dans le nord.

A Poindimié, l'ALP est fermée, les élèves sont dirigés vers Koumac.





De retour à l'internat

L'internat de Koohnê va fêter cette année ses 50 ans. Dimanche 12 février, l'équipe dirigée par Francine Naouna a accueilli 161 internes. Dans une ambiance de retrouvailles.



Claude Goromoto travaille à l'internat en tant qu'éducateur depuis plus de trente ans. Cette année, dans le dortoir dont il a la charge, celui des garçons de Segpa, l'effectif a progressé : d'une trentaine les années précédentes, ils sont 45 cette année. L'éducateur met un point d'honneur à pousser tous les jeunes dont il a la charge à poursuivre leur formation au maximum.

Entrée en tant qu'éducatrice à l'internat il y a près de 30 ans, Francine Naouna, la directrice de l'internat, connaît toutes les familles et les salue chaleureusement. « Nous avons eu les parents autrefois lorsqu'ils étaient collégiens, aujourd'hui les enfants... Nous avons la chance d'avoir affaire avec de bons enfants. »





Gilles Vernier et Luce Lorenzin, respectivement président et vice-présidente de UFC-Que choisir NC se sont déplacés à Koohné pour l'ouverture de la permanence. Une permanence assurée à Koné à l'immeuble Henriot le mardi des semaines paires par des bénévoles. (©GR)

Une permanence d'UFC-Que choisir à Koohné

L'Union française des consommateurs UFC-Que choisir tient une permanence les mardis des semaines paires, de 11h30 à 17h30, à l'immeuble Henriot, à Koohné. L'inauguration d'un local mis à disposition par la mairie a eu lieu mardi 7 février. Ses bénévoles constituent des dossiers transmis à un juriste à Nouméa, pour informer les consommateurs sur les questions bancaires, d'emprunts, d'assurances, de locations, de réparations, mais également alimentaires et sur les produits de consommations. Cette permanence est joignable au 51 20 28. ■ *Gédéon Richard*

Koniambo Nickel livre du mobilier à La Croix-Rouge

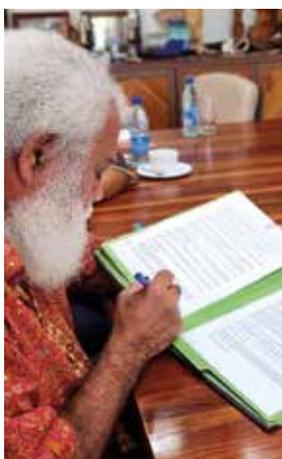
Un lot de mobilier en provenance d'une base vie de Koniambo Nickel SAS (KNS) a été déposé, mardi 14 février, à la Croix-Rouge de Koohné. L'antenne locale a reçu des bureaux, des chaises et des armoires appréciés pour la rentrée scolaire. L'ensemble a été convoyé par un camion de la SAS Vavouto. Une partie doit être remise à la Maison familiale et rurale (MFR) de la commune. Des lits, des matelas, des réfrigérateurs et des couvertures seront également distribués aux familles suivies par la Direction des affaires sanitaires et sociales, de la prévention et de la solidarité (DASSPS) de la province Nord. ■ *Gédéon Richard*



Dématérialisation : une avancée majeure dans la modernisation des services publics

Une convention sur la dématérialisation de l'exécution budgétaire a été signée le 15 février à l'Hôtel de la province Nord. Elle va permettre l'échange de flux dématérialisés dans le cadre du traitement des mandats et des titres de la collectivité, ce qui représente une avancée majeure dans la modernisation des services publics

et un gain de temps. Les factures des fournisseurs envoyées directement à l'adresse facture@province-nord.nc seront traitées rapidement afin que les mandats (ou titres) soient acheminés dans les meilleurs délais au Trésor public qui assure le contrôle et le paiement des dépenses de la collectivité. ■



Le président de la province Nord Paul Néaoutyine a apposé sa signature à côté de celle de Florence Bonnafoux, présidente de la Chambre territoriale des comptes, de David Litvan, directeur général des Finances publiques et de Fabienne Vachon, trésorière à la DGFP.



Peu après son arrivée, le nouveau haut-commissaire Louis Le Franc est venu à Koonhê pour saluer l'exécutif de la province Nord.

Le « *bonjour particulier* » du nouveau haut-commissaire

Pour son premier déplacement, quelques jours après son arrivée en Nouvelle-Calédonie, Louis Le Franc, nouveau haut-commissaire, a choisi la province Nord où il a été reçu par le président Paul Néaoutyine, la vice-présidente Nadeige Faivre et leurs collaborateurs. Des retrouvailles vingt ans après un moment très intense lors de la visite du président Jacques Chirac à Koonhê en 2003.

« La dernière fois que je suis venu ici, c'était lors de la venue du président Jacques Chirac. C'était il y a presque vingt ans et cela m'apparaît comme une petite parenthèse. Je suis très ému de me retrouver devant vous. » Louis Le Franc, accompagné de la commissaire déléguée Annick Baille, est accueilli par une coutume dans les bureaux de la présidence. Paul Néaoutyine et la première vice-présidente Nadeige Faivre sont entourés de leurs collaborateurs. Le nouveau haut-commissaire évoque sa volonté de contribuer à préserver la paix. *« Je ferai tout pour vous aider »*. Et d'ap-

puyer son propos par un témoignage très personnel : le mariage de sa fille aînée avec un jeune Kanak de Lifou. *« J'ai plus appris pendant le mariage coutumier que pendant toutes les années que j'ai passées ici. J'ai appris à mieux connaître les ressorts du monde kanak, l'importance de ce que vous appelez le respect. Il faut rassurer la population, donner des perspectives, que les familles puissent construire un avenir durable. »* *« Les accords n'ont pas été une réussite à 100%, mais des progrès considérables ont été réalisés en vingt ans. Il y a aussi des phénomènes nouveaux comme la montée des eaux, qui menace*



Louis Le Franc a évoqué avec Paul Néaoutyine le souvenir de sa précédente visite à Koonhê lors du déplacement du président Jacques Chirac en 2003. Une visite sous haute tension.

notamment la côte est » ajoute Louis Le Franc, avant de partir pour un entretien privé avec Paul Néaoutyine. Le représentant de l'Etat entend notamment comprendre la position du président de la province Nord par rapport au nickel. ■



Le haut-commissaire a échangé avec chacun des membres du cabinet de Paul Néaoutyine comme ici Yanick Yokohama, directeur de cabinet, Laurent Kasanwardi, directeur adjoint de cabinet ou Patrick Afchain, collaborateur en charge de l'aménagement.



L'usine Koniambo nickel monte en puissance. Si la production de 2022 n'a pas été conforme aux attentes, notamment en raison des intempéries de début d'année, les perspectives sont meilleures pour 2023.

Usine Koniambo : des perspectives encourageantes

Neil Meadows, président de KNS, a présenté mi-février les résultats opérationnels de l'année 2022 et les prévisions pour 2023. Avec un record de production pendant les mois de novembre et décembre 2022, les perspectives sont encourageantes, même si la production annuelle espérée cette année-là n'a pas été atteinte.

L'objectif de KNS reste le même : produire 3000 tonnes de nickel par mois. Et cet objectif semble atteignable, indique le président de Koniambo Nickel, Neil Meadows, en ouvrant la conférence de presse de début d'année en ce mercredi 15 février. Avec 25 400 tonnes de nickel sorties des fours de Vavouto en 2022, le résultat reste en deçà de ce qui était

attendu, mais la fin de l'année a été plus prometteuse. Les intempéries du début d'année ont perturbé l'activité, puis des soucis d'approvisionnement en énergie ont également pénalisé la production. Mais en novembre, un record de 3 300 tonnes a été établi et la production en décembre a également été satisfaisante. Sur les deux mois, près de 6 000 tonnes ont été produites. « *Cela nous met en confiance* » indique Neil Meadows.

mode opératoire. Nous allons répliquer ce changement fin mars début avril sur l'autre four. C'est le changement le plus significatif, le plus important dans l'histoire de l'entreprise, depuis le démarrage des opérations. » KNS a bénéficié de l'appui de différents experts au Canada et en Afrique du Sud pour arriver à cette nouvelle configuration.

La cible reste donc de produire 36 000 tonnes dans l'année ou 3 000 tonnes par mois, un objectif qui ne pourra être atteint que dans la deuxième partie de l'année.



Marie-Caroline Lacroix, chargée de mission transition énergétique, a été recrutée tout spécialement pour lancer les études pour produire un nickel plus vert.

Un changement de configuration de l'alimentation électrique

L'une des difficultés de l'usine Koniambo est de réussir sa montée en puissance. Un changement de configuration dans l'alimentation électrique de l'un des fours a permis d'atteindre 80 Mégawatts sans connaître de phénomènes d'instabilité. « *Ce changement a été opéré il y a trois semaines, sous la supervision de la DIMENC qui est satisfaite de ce*

En transition énergétique

Sur le plan comptable, si l'activité du début de l'année a été à l'équilibre ou même positive, elle a été négative dans la deuxième partie de l'année en raison de l'augmentation des coûts de l'énergie. « *Le charbon a été jusqu'à sept fois plus cher qu'auparavant. Les prix ont depuis baissé de 20 à 25%.* »

Mi 2022, KNS a recruté une chargée de mission transition énergétique, Marie-Caroline Lacroix. Ingénieure



Neil Meadows, président de KNS depuis avril 2022, fait le point sur l'année écoulée et les perspectives de l'entreprise pour 2023. Des perspectives encourageantes.

de formation, celle-ci dispose d'une solide expérience dans le domaine des énergies renouvelables. « *Lusine Koniombo est l'une des rares usines au monde à posséder sa propre centrale électrique. Cela apparaissait comme la meilleure solution lorsque les études ont été menées il y a vingt ans et les décisions ont été prises avec les meilleures intentions* » poursuit Neil Meadows. Aujourd'hui, le souhait des actionnaires, Glencore et SMSP, est de s'inscrire dans la transition énergétique, de produire un « *nickel vert* ».

La feuille de route pour un nickel vert

« *Mon travail consiste à construire la feuille de route de la transition énergétique. Cela commence par des études, avec une approche très pragmatique, afin d'identifier ce que l'on peut réaliser d'un point de vue technique et économique, tout en restant compétitifs* » indique Marie-Caroline Lacroix.

Une étude sur l'optimisation énergétique a débuté. Il s'agit de repérer sur l'ensemble des équipements toutes les pertes d'énergie. « *On peut très rapidement avoir des résultats avec de petits changements* » poursuit la chargée de mission transition énergétique.

Intégrer le réseau électrique de la Nouvelle-Calédonie est également l'une des perspectives sur laquelle l'entreprise travaille avec Enercal, afin de bénéficier le plus possible des énergies renouvelables comprises dans le mix énergétique. « *Demain, avec la*



Une des pistes explorées pour diversifier les sources d'énergie est de réutiliser la chaleur importante dégagée par les scories, qui vont ici être transportées jusqu'à la verse.

En bref

KNS dans les discussions

Le président de KNS Neil Meadows a émis le vœu que l'entreprise soit intégrée aux discussions sur le nickel à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie.

Le ferronickel, un marché en transition

« *Avec notre actionnaire Glencore, qui est le plus gros trader, nous vendons notre nickel au meilleur prix sur le marché européen* » indique Neil Meadows. « *Toutefois, 70% de notre production part en Chine, gros consommateur de nickel, avec des prix tirés vers le bas par le pig iron (acier de basse qualité).* »

Investir le secteur des batteries ?

« *La configuration de notre site et la nature de notre minerai sont plutôt adaptées à la pyrometallurgie* » indique le président de KNS en réponse à une question sur le marché des batteries électriques et la possibilité de développer de l'hydrometallurgie à Vavouto. « *Une manière d'intégrer le marché des batteries électriques serait de convertir le ferronickel en mattes. C'est une possibilité qui pourrait être étudiée si le marché continue de se développer.* »

transition énergétique, de plus en plus de fermes photovoltaïques vont se mettre en place. Mais il faut aussi que nous arrivions à assurer la stabilité de l'énergie dont nous avons besoin 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. » La question du stockage de l'énergie est notamment posée. « *Le volet stockage doit être réfléchi à l'échelle du territoire, en mutualisant les équipements.* »

En parallèle, des études sont menées pour voir comment le charbon peut être remplacé par d'autres combustibles moins émetteurs de CO₂ : gaz naturel, biomasse... et la faisabilité technique de cette modification.

Récupérer la chaleur émise par les scories, source de chaleur énorme, est également l'une des perspectives à l'étude.

« *L'objectif est de réduire nos émissions de CO₂ selon les ambitions de nos actionnaires c'est-à-dire de 50% à l'horizon 2035 et atteindre zéro émission ou presque en 2050.* » ■

Quelques chiffres

KNS compte à ce jour 1330 salariés
450 entreprises sous-traitantes

Production

2022 : 25 400 tonnes
2021 : 17 000 tonnes

Retombées économiques

Selon KNS : 250 millions d'euros de contrats ont été signés en 2021.
4,85 milliards d'euros ont été investis en Nouvelle-Calédonie depuis la phase de construction.
786 millions d'euros ont été versés en salaires en phase d'exploitation.
Dans la zone VKP, la population a augmenté de 42% entre 2009 et 2019.

POUR BIEN
COMMENCER
LA JOURNÉE



***Le p'tit-déj :
le rituel plaisir
du matin !***



**POUR DES MATINS
BOOSTÉS,**

**CHAQUE JOUR UN
PETIT-DÉJEUNER !**

Pour tous renseignements :

Tél : 25 07 72

f SantepourtousNC

preventionsurcharge@ass.nc



L'assemblée en bref

Plusieurs délibérations ont été adoptées lors de l'assemblée de la province Nord du 17 février 2023. Morceaux choisis.

■ La SAEML Nord aménagement devient une Société publique locale

Dans le cadre du plan de sauvegarde de Nord aménagement, il a été décidé de recapitaliser la SAEML avant sa transformation en Société publique locale. La créance constatée de 158 millions de la Nord aménagement vis-à-vis de la province Nord a été transformée en avance de compte-courant. 140 532 actions à 1 350 XPF ont été également émises pour un montant total de 189 718 millions. Dans la logique de ses prises de position antérieures à propos des SAEML, l'Union calédonienne a voté contre cette décision. La délibération a été adoptée grâce à la voix prépondérante du président.

■ 216 millions pour Cap emploi

Une subvention de 216 millions a été attribuée à Cap emploi, 199 millions pour le fonctionnement courant de la structure et 17 millions pour le dispositif emplois-vacances qui permet à des jeunes d'acquérir une première expérience de travail.

■ Des études pour la préfiguration d'un Conservatoire botanique en Nouvelle-Calédonie

« Une étude menée il y a quelques années a mis en évidence l'importance de doter la Nouvelle-Calédonie d'un Conservatoire botanique. On retrouve le même type de structure ailleurs au niveau international » indique Nathaniel Cornuet, directeur de la DDEE de la province Nord. « Cela permettrait de construire et de mettre en œuvre les différents plans de conservation, que ce soit à l'échelle d'une espèce rare et menacée, ou à l'échelle d'un territoire. Pour mettre en place ce type de structure, il y a un travail préalable qui doit être mené, qu'on estime à une durée de trois ans, pour construire la stratégie, voir quels sont les besoins en financement, trouver la structure adéquate. Il se trouve que les trois provinces sont d'accord sur cette nécessité et que nous avons eu l'opportunité auprès de l'Office français de la biodiversité de bénéficier d'une subvention de près de 15 millions pour mener cette préfiguration. Cette mission va être accueillie au sein de l'Institut agronomique calédonien (IAC) qui partage les missions de ce qui pourrait être demain un futur Conservatoire botanique ». La province Nord a attribué une subvention de 600 000 XPF à ce projet pour l'année 2023.

■ CCI : des formations pour les porteurs de projet

Pour accompagner les créateurs d'entreprise, la CCI propose différentes formations. En 2022, 60 personnes ont

bénéficié de ce dispositif. Une subvention de 2 millions a été attribuée à la CCI pour l'année 2023 afin d'alléger la participation demandée aux bénéficiaires.

La province Nord participe également pour la CCI au financement du poste d'un accompagnateur itinérant qui intervient auprès des structures touristiques pour améliorer la qualité des services proposés. La collectivité contribue également à hauteur de 5 millions pour l'année au financement du poste d'un accompagnateur itinérant en gestion des petites structures sur la côte est, c'est-à-dire de la côte océanique et du sud minier. ■

Dépistage du cancer du sein : possible en Province Nord !

Depuis le 2 février, des créneaux sont réservés aux mammographies de dépistage du cancer du sein au Pôle sanitaire du Nord, dépistage qui concerne les femmes de 50 à 74 ans. Il suffit de demander un bon de prise en charge à l'Agence sanitaire et sociale et c'est gratuit !

La procédure est simple : d'abord prendre rendez-vous auprès du service de radiologie du Pôle sanitaire de Koohné au 42 11 50. Puis appeler l'Agence sanitaire et sociale au 25 07 65 (ou par mail depistage.sein@ass.nc) en précisant la date du rendez-vous, afin d'obtenir le bon de dépistage gratuit.

Organisé depuis 2009 par l'Agence sanitaire et sociale en Nouvelle-Calédonie, le dispositif vise à faciliter l'accès au dépistage précoce du cancer du sein pour les femmes à partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans et de réduire ainsi la mortalité de ce cancer. ■



Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohnê	42 10 85
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêédi Wiimîa	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pwevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cêmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

Sages-Femmes libérales

Koohnê - Logie Karine	42 39 47
Koohnê - Frédérique Klein	52 75 16
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Elodie Marnas	71 49 80

Médecins libéraux

Koohnê - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêédi Wiimîa - Dr Genevois	42 36 36
Pwêédi Wiimîa - Dr Kiener	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

Infirmiers libéraux

Koohnê - JM Carre	47 35 46 / 78 13 14
Koohnê - Laurence Pidoux	91 09 28
Koohnê - Nora Rossetto	99 10 67
Pwêédi Wiimîa - Michelle Decara	74 40 99
Jean-François Guilloux	78 42 66
Waa-Wi-Luu	42 53 02

Dentistes

Cabinet dentaire de Koohnê	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêédi Wiimîa	42 74 14
Pwêbbuu	47 36 47

Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohnê	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêédi Wiimîa	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cêmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohnê	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêédi Wiimîa	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cêmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

Orthophoniste libérale

Koohnê - Pauline Gautier	87 60 97
Pwêédi Wiimîa - Julie Flamant	93 91 46

Orthoptiste

Koohnê - Catherine Devillers	79 84 23
------------------------------	----------

Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
----------------------------------	----------

Psychologue libérale

Pouembout - Fanny Sigal	77.89.49
-------------------------	----------

> Santé

Fièvre et symptôme grippaux : pensez à la leptospirose !

Parmi les personnes qui contractent la leptospirose, 70 à 80% se retrouvent à l'hôpital, parfois en réanimation. Attention, cette maladie n'est pas anodine : chaque année, des décès sont à déplorer. Et le risque de contracter la maladie est 6 à 7 fois plus élevé en Province Nord que dans le reste du pays. Fièvre, maux de tête et douleurs musculaires en sont les symptômes.



Fièvre et douleurs musculaires : la leptospirose donne un peu les mêmes symptômes que la grippe ou la dengue.

La bactérie responsable de la leptospirose est transmise par l'urine de certains animaux, animaux sauvages comme les cerfs et les cochons mais aussi animaux d'élevage et domestiques. Et les leptospires excrétés peuvent survivre longtemps dans les sols. Comprendre comment ils survivent dans l'environnement est d'ailleurs l'un des axes investigués par l'Unité de recherche et d'expertise sur la leptospirose de l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie. « *Le risque de contracter la leptospirose est d'autant plus important après un épisode de fortes pluies qui ont lessivé les sols* » explique Julie Cagliero, chercheuse de cette unité. « *Les leptospires sont alors retrouvés en forte concentration lors de l'épisode pluvieux. Il sont parfois détectés dans les eaux dans les jours qui suivent la décrue, à des concentration toutefois moins importantes.* »

De multiples portes d'entrée pour la bactérie

Si l'infection par cette bactérie est grandement facilitée par la présence de plaies, des microcoupures suffisent. Il

n'est pas rare d'en avoir sur les mains ou les pieds. La bouche, les yeux... Les bactéries peuvent trouver de multiples portes d'entrée. Marcher pieds nus dans des flaques d'eau ou se baigner en rivière après un épisode pluvieux peuvent être à l'origine de contamination. La période d'incubation, c'est-à-dire l'intervalle entre le contact avec la bactérie et l'apparition des premiers symptômes varie entre 4 à 14 jours. C'est peut-être en raison du mode de vie et des habitudes de baignade en rivière que le nombre de cas de leptospirose recensés est 6 à 7 fois plus élevé en Province Nord que dans le reste du pays. La leptospirose n'est pas une maladie contagieuse, elle ne se transmet pas entre les humains.

Fièvre et douleurs

Les symptômes de la maladie se manifestent le plus souvent par de la fièvre, des douleurs musculaires et articulaires. « *C'est difficile de faire la différence avec d'autres infections comme la dengue ou la grippe pour lesquelles on observe ce genre de symptômes. Dans tous les cas, il ne faut pas tarder à consulter pour prendre des*

médicaments. Cette bactérie est très sensible aux antibiotiques. Plus on traite tôt, plus c'est efficace » poursuit la chercheuse. La leptospirose peut occasionner des dommages sur les reins ou le foie ou encore sur les poumons. « En 2022, 85% des personnes atteintes par la leptospirose ont été hospitalisées, certaines en réanimation. » Bien que cette maladie soit à l'origine de décès, il n'existe pas à ce jour de vaccin universel efficace. Les recherches sont en cours. ■

La leptospirose

Les animaux réservoirs portent la bactérie responsable de la leptospirose, en voici quelques exemples:






Rongeurs Animaux domestiques Animaux d'élevage Animaux sauvages

La transmission s'effectue lorsque ces animaux urinent des leptospires dans l'environnement, ils contaminent les sols et les eaux, où les leptospires peuvent survivre des semaines voire des mois.



La contamination a lieu durant un contact de la peau et des muqueuses avec un environnement contaminé, par exemple lors de:

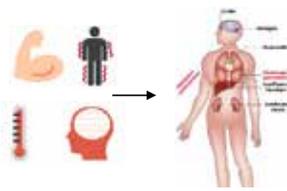





Travaux aux champs Baignade à la rivière Inondations Randonnées

Les symptômes grippaux apparaissent au bout de 2 à 15 jours: fièvre, maux de tête, douleurs musculaires et articulaires, tremblements.

Si la maladie s'aggrave, les reins, le foie, le coeur ou encore les poumons peuvent être touchés.



De multiples réservoirs

La leptospirose est une maladie transmise par les animaux à l'homme. Si le rat est l'un des porteurs bien connu de la bactérie, d'autres mammifères en sont aussi les « réservoirs » c'est-à-dire qu'ils offrent à la bactérie les conditions propices pour qu'elle se multiplie et persiste, notamment dans leurs reins. Les espèces réservoirs permettent donc la survie et la transmission de cet agent pathogène, sans développer la maladie. L'urine des bovins, des cerfs et d'autres animaux qu'ils soient d'élevage, domestiques ou sauvages peut contaminer les sols, les creeks, les rivières... C'est par cet environnement souillé que l'homme s'infecte à son tour. Les eaux stagnantes et la boue sont particulièrement à risque.

Les symptômes de la leptospirose

Les signes de la maladie apparaissent entre 4 et 14 jours après la contamination : fièvre, maux de tête, douleurs derrière les yeux, douleurs musculaires dans les cuisses et les mollets. Par la suite, certaines personnes développent des symptômes plus graves voire mortels : hémorragies, jaunisse (le blanc de l'œil peut devenir jaune-orange) ou encore insuffisance rénale (les urines prennent alors une couleur thé foncé).

Le geste du mois

Eco Citoyen!



CENTRE
D'INITIATION À
L'ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **ÉCONOMISONS-LES !**

Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !**

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

AU LIEU DE JETER, JE REVENDS, JE DONNE OU JE RÉPARE

GESTE N° 2

REVENDEZ, DONNEZ OU RÉPAREZ, C'EST 13 KG DE DÉCHETS JETÉS EN MOINS PAR AN ET PAR PERSONNE

C'est cassé ? Ça peut peut-être s'arranger. J'ai le réflexe de réparer ou de faire réparer mon mobilier, ma cafetière, mes appareils électroménagers... au lieu de toujours les racheter neufs. Pour prolonger la durée de vie de mon matériel ou de mes meubles, je les entretiens régulièrement. Et ceux qui ne me servent plus, je les donne ou je les revends, ils peuvent encore être utiles !



« Au départ, on était une dizaine de professeurs avec 80 élèves. C'étaient des classes avec des petits effectifs. L'ambiance était très familiale. »

En 1991,
le lycée agricole de
Pouembout
est en construction,
avec sa case.



L'établissement est implanté sur un terrain de 190 hectares avec une exploitation agricole comme support pédagogique et outil de production.



Naissance d'un lycée

En 1992 ouvrait le lycée agricole de Pouembout, fruit d'une volonté politique de décentraliser l'enseignement agricole et l'activité dans les communes de l'intérieur.

Trente ans après, certains enseignants sont toujours en poste à l'image d'Odile Komornicki, qui garde un souvenir ému de cette époque.

« *J'ai grandi à Nouméa et je suis ensuite partie faire des études de sciences à Nantes. Nantes-Koné, c'était vraiment le grand écart ! Je n'étais pas trop emballée au départ, mais comme je suis passionnée par les chevaux, je me suis bien adaptée. Cette année, je fais ma trentième rentrée au lycée de Pouembout en tant que professeur de mathématiques dans les filières agricoles.* » Odile Komornicki fait partie de la petite équipe d'enseignants qui a connu les débuts du lycée agricole à Pouembout. « *Au départ, je travaillais au collège de Koné. J'étais membre de l'ACNO, l'association des cavaliers du nord-ouest. Depuis 1978, le club regroupait des propriétaires de chevaux. En 1991, il s'est ouvert au public extérieur. On avait acheté des chevaux mais on n'avait pas de terrain. On avait obtenu l'autorisation d'occuper l'ancien hippodrome de*



Odile Komornicki a fait partie des premiers enseignants du lycée agricole à Pouembout.



En octobre 2016, le lycée agricole et général de Pouembout prend le nom de Lycée Michel Rocard. Le nom du Premier Ministre sous l'autorité duquel avait été imaginée et décidée la réalisation du lycée agricole est à jamais lié à l'établissement.

Pouembout et des militaires du peloton d'intervention et de surveillance à cheval, le PSIC, venaient donner des cours d'équitation. La DAFE, la direction de l'agriculture et de la forêt, nous avait accordé la possibilité de laisser nos chevaux sur les terres du lycée agricole. Alors le samedi matin avant les reprises, il fallait les attraper. En passant, on apercevait les fondations du futur lycée, je ne savais pas alors que j'allais y travailler... »

Une ambiance familiale

Un poste de mathématiques se libérant, la jeune enseignante postule. « *Brice Denis était alors le directeur de l'établissement. On était une dizaine de professeurs avec environ 80 élèves. Il y avait alors une formation au Brevet d'études professionnelles agricole (BEPA) agriculture des régions chaudes et un Brevet de technicien agricole (BTA) en production, avec un bon niveau. On proposait aussi de la formation continue pour adultes. C'étaient des classes avec de petits effectifs. Sur beaucoup de points, l'enseignement agricole a souvent été à l'avant-garde.* » Le contrôle continu, par exemple, existait déjà en 1991. « *Brice Denis me l'avait dit lors de l'entretien : l'enseignement agricole, c'est une grande famille ! Et c'est vrai qu'il y avait une ambiance très familiale. J'ai adoré tout de suite !* » L'éducation socio-culturelle est l'une des spécificités de l'enseignement agricole. « *Il y avait des ateliers théâtre, de la musique. Certaines soirées, les élèves présentaient tout ce qu'ils savaient faire, ils avaient vraiment du talent !* » Une équipe avait été envoyée de métropole par le ministère de l'Agriculture pour assurer les cours dans les matières techniques. « *Le directeur Brice Denis était un breton et il y avait beaucoup de bretons dans l'équipe.*

Joseph Gestin, par exemple, qui par la suite est revenu en tant que chef d'établissement. »

Christian Bouteiller, Calédonien qui a été responsable de l'exploitation pendant quelques années est toujours enseignant au lycée Michel Rocard. Comme lui, certains enseignent dans l'établissement depuis son ouverture. D'autres personnels sont en poste depuis très longtemps comme la lingère Claudia Soewarto, Nassaye Wabealo, agent d'entretien, Yona Maidi à la comptabilité...

Une évolution importante

En octobre 2016, le lycée, à l'issue des travaux qui lui ont donné sa dimension actuelle, a pris le nom de l'ancien Premier Ministre artisan des accords de Matignon. « *On raconte que Michel Rocard était venu au lycée peu après l'ouverture et qu'il n'avait pas été annoncé. Il n'y avait personne pour l'accueillir ! Alors il a frappé à la porte de l'un des personnels qui logeait sur place, qui l'a reçu en tenue décontractée. C'est une histoire dont la mémoire se perpétue et qui illustre bien l'état d'esprit des débuts du lycée. La décontraction !* »

En trente ans, le lycée de Pouembout a formé de très nombreux lycéens. « *Au cours du repas organisé pour l'anniversaire de l'établissement, certains élèves ont évoqué les bons souvenirs qu'ils avaient de leur scolarité ici. Cela fait toujours plaisir !* »

Le petit lycée agricole construit un peu « *au milieu de nulle part* » il y a trente ans a bien grandi et la région où il est implanté a aussi beaucoup évolué, tout comme la population scolaire qu'il accueille désormais. Quelque 920 élèves... ■



Plantation de l'allée de palmiers royaux qui marque l'entrée du lycée, avec des arbres déjà imposants.



Visite de Michel Rocard dans l'établissement avec le directeur Brice Denis.

« Une équipe avait été envoyée par le ministère de l'Agriculture pour assurer les cours dans les matières techniques. Il y avait plusieurs bretons dans le groupe. »





Université : en reprise d'études à Baco

Comme les quelque 70 étudiants de l'antenne de l'université à Baco, Ashley François a fait sa rentrée le 13 février. Major de sa promotion avec mention très bien au Diplôme d'accès à l'université (DAEU), la jeune maman s'est engagée l'an dernier en licence éco-gestion. Elle fait sa rentrée en 2^{ème} année avec la volonté de réussir.

« Nous avons bénéficié de deux mois de préparation au centre de formation de Touho. Tous les jours, je faisais les allers-retours entre Koné et Touho pour être avec mes enfants. Ces deux mois de remise à niveau m'ont été très utiles. Cela m'a bien aidée à me remettre dans le bain. » En plus

des matières obligatoires, des cours de comptabilité et de statistiques sont proposés.

« Les mathématiques, la comptabilité... J'étais vraiment dans mon élément ! » Elle termine major de sa formation avec une mention très bien. « Tout au long de la formation, j'ai bénéficié d'une indemnité versée par la province Nord, c'était aussi motivant. »

« J'ai eu mon premier enfant à 17 ans, j'étais en première. J'ai continué les cours jusqu'en terminale. Mais j'ai raté mon bac ES au rattrapage de quelques points... » A 25 ans, Ashley François est aujourd'hui maman de deux petits garçons. Et elle a décidé il y a deux ans de reprendre ses études. « Lorsque j'ai échoué au bac, sur le moment cela ne me paraissait pas très important. Je savais que cela ne m'empêcherait pas de travailler. J'ai enchaîné les emplois de caissière, vendeuse... Le contact avec la clientèle me plaisait bien. » En 2020, elle décide avec son compagnon d'avoir un deuxième enfant. « J'ai réalisé que je ne me voyais pas faire ce genre de travail à long terme. Une amie avec laquelle j'étais au lycée de Pouembout m'a parlé de l'antenne de l'université à Baco où elle est étudiante en licence éco-gestion. »

Deux mois de préparation

Le projet d'Ashley au départ est de suivre un BTS en alternance avec la CCI. Mais pour cela il faut le bac ou l'équivalent du bac. Elle s'inscrit au DAEU, le diplôme d'accès aux études universitaires qui est proposé sur le campus de Baco, quelques mois après la naissance de son deuxième fils.

Investie dans la vie étudiante

« J'ai passé les tests d'entrée pour faire un BTS comptabilité à la CCI. J'ai réussi l'écrit, mais cela n'a pas marché à l'oral, je ne sais pas pourquoi. Alors je me suis inscrite en licence éco-gestion. »

La jeune femme n'a pas obtenu de bourse de la province Nord mais bénéficie d'une bourse de l'État de 70 000 francs par mois. Elle a réussi

Les formations au campus de Baco

- Licence éco-gestion
 - DAEU (équivalent du bac)
 - Diplôme universitaire (DU) droit coutumier
 - Capacité en droit (à distance)
- Une licence SVT avec option agronomie devrait ouvrir dans les années à venir.

sa première année, un cap toujours difficile comme l'a expliqué Samuel Gorohouna, enseignant responsable de l'antenne de l'UNC à Kooohné, lors de la réunion de rentrée. Elle vient d'entamer sa deuxième année. « J'aime bien la comptabilité. J'envie pour la suite de faire une licence pro en alternance. »

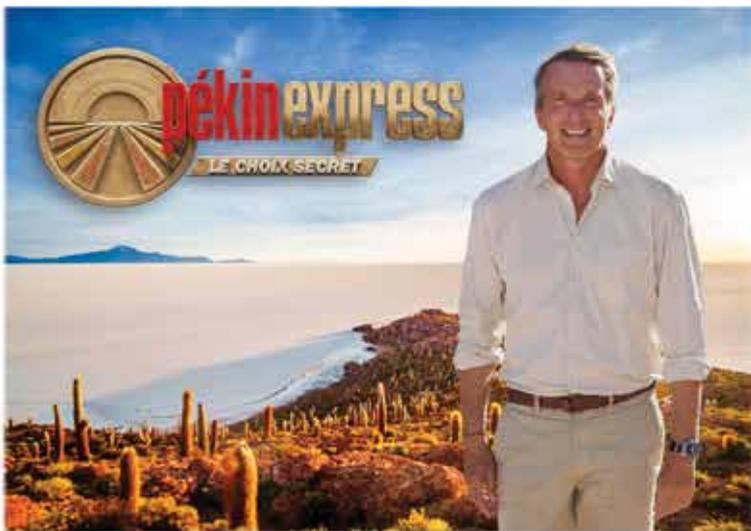
Avec l'association des étudiants du campus de Baco, Studinord, Ashley a participé à une tournée des lycées du Nord pour faire connaître les possibilités offertes à l'université, notamment dans le Nord. Elle compte bien continuer à s'investir dans la vie étudiante. Et du côté des études, elle vise l'excellence ! ■



Jeune maman et étudiante.



Lors de la réunion de rentrée, Samuel Gorohouna, enseignant responsable de l'antenne de Baco a rappelé aux étudiants que le travail était la clé de la réussite.



EN
MARS

TOUTES VOS
ÉMISSIONS
PRÉFÉRÉES



SONT SUR

CALEDONIA


Les plus grandes émissions de divertissement
françaises sont sur Caledonia !
[Mais à 19H55]

n°10  n°22  n°17 



Les premiers détenus sont arrivés par petits groupes à partir de début février, transférés depuis le Camp-Est sur la base du volontariat.



Les travaux du centre de détention de Koohné sont terminés, les équipes sont en place. Sur les 75 surveillants, 40% sont des stagiaires formés récemment, qui ont passé un concours localement.

Les premiers détenus arrivent à Koohné

Les travaux du centre de détention de Koohné sont achevés et les détenus arrivent petit à petit en provenance du Camp-Est depuis le début du mois de février. Mi-mars, le nouvel établissement pénitentiaire devrait compter un effectif complet de cent à cent-vingt détenus, tous des hommes majeurs déjà condamnés, explique Edson Trevor, directeur de cette prison orientée vers la réinsertion et la prévention de la récidive.

Mercredi 8 février : après un premier convoi en début de semaine, dix nouveaux détenus arrivent du Camp Est dans deux camionnettes de gendarmerie. Les deux véhicules s'engouffrent sous un portail. La lourde porte se referme derrière eux.

« Pendant six semaines, nous allons recevoir des détenus par petits groupes, pour atteindre notre capacité opérationnelle qui est de 110 à 120 places » explique le directeur de l'établissement Edson Trevor. Celui-ci prépare cette ouverture depuis un an et demi à Koohné.

L'établissement compte trois secteurs d'hébergement : un secteur « *contraint* » avec un régime de détention porte fer-

mée, deux secteurs de préparation à la sortie dont un secteur « *respect* » dans lequel les détenus sont responsables de l'organisation de leur journée. « *Les journées sont organisées autour d'activités qui sont obligatoires, activités professionnelles ou de formation professionnelle, activités socio-culturelles. Nous avons le SPIP, le service pénitentiaire d'insertion et de probation qui a ses locaux ici aussi et qui prépare avec les détenus l'après-détention.* »

Des profils de travailleurs

Tous les détenus transférés sont des volontaires qui sont originaires de la Province Nord ou ont un projet en Province Nord. « *On a ciblé en priorité des détenus qui ont un profil travailleur car il va falloir qu'on mette en service cet établissement de manière efficiente. Je veux parler là de l'entretien des espaces verts, des services de buanderie, de la cuisine pour la préparation des repas* » poursuit le directeur. Le terrain sur lequel est implantée la prison, mis à disposition par la province Nord, est vaste : 6 hectares sur lesquels il est prévu de développer une activité de maraîchage, d'installer un poulailler, des ruches...

Les détenus pourront donc travailler ou se former. Les conditions de détention, en cellule individuelle avec cabine téléphonique, sont également conçues pour favoriser



Edson Trevor, directeur du centre de détention a présenté les caractéristiques de cet établissement orienté vers la réinsertion.



La nouvelle prison est située sur un vaste terrain de 6 hectares mis à disposition par la province Nord. Des activités de maraîchage et autres productions agricoles sont prévues.

la réinsertion.

L'implantation du centre de détention à Koohnê vise à faciliter le maintien du lien avec les familles. Dès la fin de semaine d'ailleurs, le samedi 11 février, l'ouverture du parloir était prévue.

Envisagée initialement fin 2022, la date de l'inauguration de l'établissement n'a pas encore été officiellement fixée. Elle devrait avoir lieu dans les semaines à venir. ■

De nouveaux surveillants pénitentiaires

Parmi les 75 surveillants en poste au centre de détention de Koohnê, 40% sont des stagiaires qui viennent d'achever leur formation à Agen, à l'issue d'un concours organisé localement.

Solitude, détresse, souffrance ?
Vous n'êtes plus seul-e
Parlons-en



Un-e professionnel-le à votre disposition 7/7j
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

Numéro gratuit
05 30 30



PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES "VICTIMES" *

2023



*Permanences "victimes" : permanences juridiques gratuites à destination des victime(s) pénale(s) et de leurs proches. Cette permanence a vocation à vous écouter et vous renseigner sur vos droits, la procédure pénale (du dépôt de plainte à l'indemnisation de votre préjudice), la possibilité d'être assisté-e d'un-e avocat-e...

Permanences juridiques confidentielles gratuites
SANS RENDEZ-VOUS (dans la limite de 10 personnes)



POUEBOUT / PWËBUU

Mairie - 8 h / 12 h
Contact mairie - 47 70 00

- 14 FÉVRIER
- 28 FÉVRIER
- 14 MARS
- 18 AVRIL
- 16 MAI
- 20 JUIN

Julie BEUROIS

📞 86 05 92

📧 droits.nc@gmail.com

Financement Commune de POUËBOUT / PWËBUU



Une installation de stockage des déchets est en cours de réalisation sur la plaine des Gaïacs. Les déchets ménagers, préalablement triés en vue de recyclage, seront stockés dans une alvéole d'une capacité de 103 000 m³. On estime qu'elle pourra accueillir les déchets de la zone VKP et Poya pendant au moins 8 ans.

Déchets : un vaste chantier pour une meilleure gestion

La réalisation d'une installation de stockage des déchets non dangereux est en cours dans la plaine des Gaïacs. Elle va permettre d'assurer un traitement aux normes des ordures ménagères dans la zone VKP et Poya. Visite du chantier.



Au sud du mémorial américain dédié aux morts de la seconde guerre mondiale, au milieu de la plaine des Gaïacs, les engins vont et viennent dans un paysage lunaire. A 800 mètres de la RT1 en direction de la mer, les entreprises s'activent. Sur une parcelle de 42 hectares, une installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) est en cours de travaux. Le chantier devrait s'achever au mois de juin, pour une mise en service en fin d'année 2023.

La maîtrise d'ouvrage de cette infrastructure très attendue a été confiée à la province Nord par le SIVOM VKP, syndicat intercommunal qui gère depuis plusieurs années l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et la gestion des déchets des communes de

Voh, Koné et Pouembout. Actuellement, la commune de Poya, comme les trois autres communes, stocke ses déchets dans un dépotoir. Elle est aussi partie prenante de cette initiative de mise aux normes et transportera ses ordures ménagères à la plaine de Gaïacs dès l'ouverture de la nouvelle installation. Lorsque les centres de tri et de transfert seront également opérationnels (voir encadré page 30), il est prévu de fermer et de réhabiliter les dépotoirs des quatre communes.

Des déchets triés

Une installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) est constituée d'un casier avec une série d'alvéoles imperméables destinées à



« La maîtrise d'ouvrage du chantier a été confiée par le SIVOM VKP à la province Nord » explique Candina Néaoutyine, chargée de mission déchets au sein du service développement durable de la DDEE.

recevoir les déchets ménagers ultimes, soit tout ce qui n'a pas pu être valorisé ou recyclé dans des filières adaptées. La nouvelle installation implique donc un tri à la source dans les foyers. De ce tri dépendra également la durée de vie de l'installation où les déchets seront compactés.

La province Nord s'est associée le concours d'un bureau d'études pour la maîtrise d'ouvrage. « Le premier casier a déjà été creusé avec des parois en pente douce. Reste à installer de nouvelles couches d'argile puis le géotextile » indique Nicolas Casenobas du bureau d'études CBE. L'assistant à la maîtrise d'ouvrage qui mène la visite s'est arrêté devant un immense rectangle de 5 à 8 mètres de profondeur. « Le casier va être séparé en trois alvéoles qui seront remplies au fur et à mesure des années. Avec sa capacité de stockage de 103 000 m³, sa durée de vie est estimée à 8 ans. » Une fois plein, le casier est recouvert d'un dôme de terre, avec une petite pente pour éviter les infiltrations d'eau. D'autres casiers seront ensuite ouverts sur le site qui est vaste.

Aucun rejet dans la nature

Le principe de ce type d'installation



La province Nord s'est associée le concours d'un bureau d'études pour la maîtrise d'ouvrage. Nicolas Casenobas du bureau d'études CBE guide la visite du chantier organisée pour les agents du service développement durable de la DDEE.



Le principe de ce type d'installation de stockage des déchets est d'empêcher tout rejet dans la nature. Les « jus » produits par la décomposition des déchets passent par un bassin de décantation puis un bassin de phyto-épuration.

de stockage des déchets est d'empêcher tout rejet dans la nature.

« Le site a été choisi précisément en raison de ses caractéristiques géologiques et notamment la présence d'argile » souligne de son côté Candina Néaoutyine, chargée de mission déchets au sein du service développement durable de la DDEE de la province Nord. Le fond du casier est recouvert d'une épaisse couche d'argile de plus d'un mètre qui assure l'étanchéité, argile qui est recouvert d'une membrane géotextile elle aussi imperméable.

Surveillance des eaux souterraines et de surface

La décomposition des déchets produit des « jus » appelés aussi lixiviats. Des conduites au fond du casier les amènent par gravitation jusqu'à un bassin de décantation puis dans un bassin de phyto-épuration. Le traitement des eaux est alors assuré par

des plantes. Le traitement des jus, des lixiviats, est surveillé en permanence. Un forage a été réalisé afin d'assurer la fourniture en eau du site. « Un programme de surveillance des eaux de surface et des eaux souterraines est prévu régulièrement pendant toute la phase d'exploitation et pendant les dix années qui suivent. L'eau des rivières en amont et en aval du site sera également analysée à intervalles réguliers » poursuit Candina Néaoutyine.

Une installation classée

L'ISDND de la plaine des Gaïacs est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE). Cela signifie qu'elle est contrôlée de près par les services inspecteurs.

« Nous avons fait plusieurs réunions publiques pour présenter le projet et des rencontres avec les coutumiers qui ont un lien avec la terre dans cette zone. La plupart de leurs interrogations ont été levées lorsque nous avons détaillé la

règlementation ICPE. Nous travaillons dans un souci de transparence » ajoute la chargée de mission déchets de la province Nord.

Le chantier de l'installation de stockage des déchets bénéficie du label « chantier vert » de la CCI. Cette charte qui vise à favoriser les bonnes pratiques environnementales tout au long des travaux impose notamment le tri des déchets sur le chantier, le respect de la biodiversité, la réduction du bruit ... « La CCI assure des visites de contrôle sur le chantier et formule des préconisations » souligne la chargée de mission déchets. « Chaque chantier fait l'objet d'un suivi qualitatif et quantitatif, puis d'un bilan. Cela pourra ensuite servir de référence pour un chantier du même type, un chantier de construction ou de voirie. »

A l'issue d'un appel d'offres, le marché des travaux a été confié à un groupement d'entreprise représenté par Colas, qui sous-traite avec plusieurs entreprises locales regroupées au sein du GIE Pwëbuu.

Exploité par le SIVOM VKP

Dès la fin de travaux, il est prévu que l'exploitation de l'installation soit assurée en régie par le SIVOM VKP qui fera pour cela l'acquisition d'une pelle et d'un compacteur. Un bâtiment est en cours de construction à l'entrée du site pour accueillir l'équipe du SIVOM chargée de l'entretien. Elle va être recrutée. « Notre objectif est de maximiser autant que possible la durée de vie de l'installation » assure Arnaud Banfi, directeur du SIVOM. Cela passe par le tri des déchets et le compactage des déchets au fur et à mesure de l'exploitation.

A l'extérieur du site, le bureau du gardien sort de terre également.

Gérer les eaux de ruissellement, se préserver du feu

Une attention toute particulière est portée à la gestion des eaux pluviales, avec un large fossé tout au long de la route d'accès et autour du site.

Une bande de dix mètres à l'intérieur du site et de cinquante mètres autour du site a été défrichée et elle sera entretenue afin d'éviter la propagation d'un



Le chantier bénéficie du label « chantier vert » de la CCI, une charte qui implique notamment une gestion rigoureuse des déchets tout au long des travaux.

éventuel feu de brousse autour de l'infrastructure. Candina Néaoutyine l'assure : tout est fait pour éviter les problèmes d'incendie récurrents dans les dépotoirs de la zone. D'une part, seuls les camions transportant les déchets seront autorisés à entrer sur le site, il n'y aura pas d'accès public. D'autre part, concernant les déchets verts, ils vont désormais être tous compostés sur un site dédié, dès cette année.

Les déchets non dangereux des professionnels

L'installation de stockage des déchets non dangereux de la zone VKPP est dimensionnée pour accueillir les déchets non dangereux des professionnels de la zone, y compris ceux de KNS. « Chaque commune ou syndicat intercommunal décide s'il accepte les déchets non dangereux issus de l'activité professionnelle et les conditions dans lesquelles cela se fait. Tant que la collectivité n'a pas à mettre de moyens supplémentaires significatifs pour prendre en charge ces volumes, ils sont assimilables à des déchets ménagers » précise Candina Néaoutyine. « Ce principe vaut aussi pour l'acceptation des déchets recyclables dans les centres de tri et de transfert. Une commune peut décider qu'au-delà d'un certain volume ou d'un certain poids, les déchets d'un professionnel doivent faire l'objet d'une prestation spécifique, à sa charge. » ■



« Le SIVOM VKP assurera la gestion de l'infrastructure » indique Arnaud Banfi, directeur du syndicat intercommunal.

Des déchets triés et recyclés

En parallèle, vont être installés à Voh, Koohnê et Poya des centres de tri et de transfert des déchets. Il s'agit de lieux de transit pour les déchets qui peuvent être valorisés ou recyclés.

Du nouveau pour les déchets verts

Depuis le 1^{er} février dans la zone VKP, les déchets verts ne sont plus enfouis mais ils sont compostés. Ils seront encore collectés une fois par trimestre, mais désormais sur rendez-vous.

Les explications d'Arnaud Banfi, directeur du SIVOM VKP.

« Nous étions confrontés à trop d'incivilités. Des tas de déchets verts mélangés à d'autres déchets, dans des endroits inappropriés... »

La gestion des déchets verts dans la zone VKP change. La collecte sera organisée en tournant dans les trois communes : mars à Koohné, avril à Pouembout, mai à Voh, puis retour à Koohné au mois de juin, Pouembout en juillet et ainsi de suite. Et il faudra prendre rendez-vous.

Inscription nécessaire sur rendez-vous

« L'inscription se fait avant que la collecte démarre, soit par téléphone, soit par mail, soit directement à l'agence. L'agent du SIVOM vérifie alors les coordonnées téléphoniques et l'adresse de la personne et lui indique à quelle date sortir ses déchets, devant chez elle. »

Les déchets verts vont désormais être compostés par la société Pacific environnement. « Une attention toute particulière sera portée au respect du règlement : le tas ne doit comporter que des déchets verts, les branches et les troncs doivent faire moins de 1,50 m de long. Le tas doit faire au maximum 3 m². »

Il est toujours possible de déposer des déchets verts dans les bacs prévus à cet effet dans les dépotoirs. ■



UNIQUEMENT POUR LES ABONNÉS DES VILLAGES

Pour lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages de déchets en mélange, le SIVOM VKP met en place une inscription au ramassage des déchets verts.

COMMENT CA MARCHE ?

1 INSCRIPTION

Si j'ai des déchets verts, je m'inscris pour la prochaine collecte auprès du SIVOM VKP, avant qu'elle débute :
Soit par téléphone au 42 48 56,
Soit par courriel à sivomvkp@sivomvkp.nc,
Soit directement en agence.

2 CONFIRMATION

L'agent du SIVOM VKP vérifie mes coordonnées téléphoniques et adresse de collecte et me confirme à quelle date sortir mes déchets verts.

3 COLLECTE

Je sors mes déchets au bon moment pour qu'ils soient collectés selon le calendrier établi.

Attention, les déchets verts collectés sont désormais valorisés par compostage, une attention particulière sera portée au respect du règlement de service, notamment sur la section des branches et la présence de déchets non compostables.

En cas d'infraction, le tas ne sera pas collecté et vous devrez le trier et l'évacuer par vous même.

RAPPELS DU REGLEMENT DE SERVICE



Mon tas doit faire au maximum 3m²



Mon tas ne doit comporter que des déchets verts



Les branches et troncs doivent faire moins de 1,5m de long par 20cm de diamètre



Les déchets verts sont ramassés 1 fois/trimestre Je les dépose devant chez moi Juste avant le début de la collecte Sans gêner la circulation ni les équipements

(paille, foin, paille ou compost électrique ou GPF, compost d'eau, bousche d'épave, etc.)

CALENDRIER DE COLLECTE

KONE	POUEMBOUT	VOH
Début mars	Début janvier	Début février
Début juin	Début avril	Début mai
Début septembre	Début juillet	Début août
Début décembre	Début octobre	Début novembre

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le SIVOM VKP : 42 48 56 - sivomvkp@sivomvkp.nc



Dans la nouvelle organisation, les déchets pour lesquels il existe des filières de traitement ou de valorisation sont mis de côté et stockés dans un centre de tri et de transfert. La construction de deux de ces centres est prévue dans la zone VKP cette année : un à Voh et un deuxième entre Koohné et Pouembout pour les deux communes. Un troisième sera installé à Poya. Dans chacun, des bacs recevront les déchets qui peuvent être recyclés. Plusieurs filières de recyclage sont à ce jour opérationnelles : celle des véhicules

hors d'usage (VHU), les piles, batteries, pneus, huiles, verre, aluminium (canettes), ferraille et déchets verts. « La mise en œuvre du recyclage des déchets d'équipement électriques et électroniques (D3E) sera effective cette année » indique Candina Néaoutyine. Les appareils électroménagers, les téléviseurs mais aussi les ordinateurs et téléphones entrent dans cette catégorie. La déchetterie est un lieu de transit : dès qu'un bac est plein, il est acheminé vers le prestataire qui assure le recyclage ou le traitement.

Le tri sélectif des déchets est déjà en vigueur dans toutes les autres communes qui bénéficient d'une installation de stockage des déchets. ■



Adie : une semaine pour créer sa boîte

Comme chaque année, l'association pour le droit à l'initiative économique (Adie) a organisé une semaine d'information au mois de février en mobilisant tous ses conseillers répartis aux quatre coins du pays. Si tu ne viens pas à l'Adie, l'Adie vient vers toi...



Elle a été l'une des concurrentes de la première saison du jeu télévisé « Ose ta boîte » avec un projet de boulangerie à Canala. Audrey Mero a témoigné devant une dizaine de jeunes réunis par la conseillère Gabriella Oujanou pendant la semaine d'information de l'Adie. « Avec mon BTS, j'ai d'abord travaillé comme salariée. J'avais une bonne place, un bon salaire mais je ne me sentais pas à ma place. L'entrepreneuriat, c'est quelque chose qui m'a toujours attirée. Pour ma boulangerie, j'ai rencontré des difficultés, surtout pour accéder à un local. Mais ce projet est toujours dans un coin de ma tête ! Alors plutôt que de rester les bras croisés en attendant que cela aboutisse, je me suis dit qu'il fallait commencer petit. L'année dernière, j'ai donc ouvert un snack à la tribu de Nakety. J'ai été accompagnée financièrement par l'ADIE et les entreprises minières implantées ici. Je veux montrer aux jeunes que c'est possible, qu'on peut développer des projets chez nous, ici à la tribu. »

L'entreprise G&K gérée par Jacinthe Kaichou était également présente lors de la réunion de Nakety. Cette société assure de l'accompagnement administratif pour les particuliers et les entreprises. Les jeunes ont évoqué des projets d'agriculture, de pêche et de reboisement.



Conseillère de la zone VKP, Samuela Belkhaoua a invité le public de Voh à venir s'informer chez l'une des bénéficiaires du dispositif, la gérante du snack Chez Gygy. Celle-ci a remporté cette année le prix Creadie dans la catégorie « Vitalité des territoires ».



A la tribu de Boyen à Voh, la conseillère a organisé une rencontre chez un autre bénéficiaire de l'Adie, Paulin Dabome.



Depuis l'an dernier, Pascale Djaiwé assure des permanences en tribu trois fois par mois à Hienghène. Comme ses collègues de Canala et de Poya, elle dispose d'un minibus qui lui sert de bureau. Une antenne mobile ! Pendant la « semaine pour créer sa boîte », elle s'est rendue le vendredi, jour de marché, à la tribu de Tendo. Une bénéficiaire qui a obtenu un crédit pour l'achat d'un véhicule pour faire du transport de personnes a pu faire part de son expérience. Une dame qui fait de l'accueil en tribu a fait part de son besoin de financement pour améliorer sa structure. Un financement avantageux est notamment ouvert aux structures touristiques qui souhaitent s'équiper de chauffe-eau solaire.



Joy Galinié, conseillère Adie, couvre depuis octobre 2022 les communes de Bourail et de Poya avec son antenne mobile. Au moment de son installation, elle a rencontré tous les partenaires ainsi que les autorités coutumières. Ici, les coutumiers de l'aire Ajië-aro.



Michel Birot, le conseiller qui couvre la zone grand nord, a proposé des séances d'information collective au marché de Ouégoa et à celui de Pweevo (Pouébo). Cette initiative a attiré du monde et de nouveaux projets se profilent...

Six conseillers dans le nord

L'Adie permet aux personnes qui n'ont pas accès aux prêts bancaires de pouvoir emprunter pour lancer une activité ou s'équiper pour améliorer leur quotidien. L'association assure un suivi et un accompagnement auprès du bénéficiaire qui se doit de rembourser son emprunt en petites mensualités. Celui-ci a souvent besoin d'appui, notamment pour tout ce qui concerne les démarches administratives.

Six conseillers sont en poste en Province Nord :

- Poya : Joy Galinié 81 68 64
- VKP : Samuela Belkhaoua 79 64 16
- Koumac : Michel Birot 79 46 88
- Hienghène : Pascale Djaiwé 94 50 82
- Poindimié : Lydia Poatyé 79 46 15
- Canala : Gabriella Oujanou 50 51 22.

Le 17 février, la province Nord a attribué une subvention de 32 millions à l'Adie pour l'année 2023.



Retour de l'actualité sportive le lundi après le journal télévisé avec Adrien Espinosa.



Le samedi à 18h, l'actualité du Pacifique présentée par Océane Zobler.



Un nouveau visage à l'information en 2023, celui d'Antoine Reiss, en alternance avec Elise Washetine.

Caledonia fête son dixième anniversaire

2013-2023 : la télévision citoyenne a dix ans et promet différentes surprises tout au long de cette année d'anniversaire. Avec un temps fort en décembre ! La « grande cause » de 2023, l'urgence climatique, oriente également la programmation.

Depuis la reprise du journal télévisé, un nouveau visage a fait son apparition sur la chaîne Caledonia à l'heure de l'information, celui d'Antoine Reiss, en alternance avec Elise Washetine. « Notre rendez-vous autour de l'information reste essentiel » souligne le directeur général de la télévision citoyenne, Ashley Vindin. « La chaîne fête cette année son dixième anniversaire et nous entendons être à la hauteur des enjeux. » Caledonia a choisi d'afficher sa ligne éditoriale, qui s'appuie sur la charte éthique du syndicat national des journalistes. Déontologie et sérieux orientent l'activité des professionnels. « Nous changeons cette année l'habillage de nos rendez-vous d'information » poursuit Ashley Vindin. « Nos téléspectateurs étaient déçus de ne plus voir Cédric Tyéa et son émission *Wéari*. Celui-ci va revenir à l'antenne à travers une chronique dans le journal télévisé. Il continuera à aller à la rencontre des gens et à raconter la Nouvelle-Calédonie à sa manière ! » Caledonia a fait de la proximité, de l'humain, sa marque de fabrique et poursuit dans ce sens.

Cloé Yentao viendra également animer une chronique au sein du rendez-vous d'information.

« Ça tourne ! », un nouveau rendez-vous

Le directeur général de Caledonia promet des surprises tout au long de l'année, notamment en ce qui concerne les rendez-vous sportifs. L'offre culturelle sera également au rendez-vous. « Nous allons continuer à capturer des spectacles locaux, de la musique et peut-être du théâtre. » Le premier concert sera celui de l'artiste Marcus Gad, enregistré tout récemment.

Des conférences seront retransmises comme les années précédentes. Le premier rendez-vous est fixé au mois de mars avec l'une des trois conférences de Thomas d'Ansembourg, auteur du best-seller « Cessez d'être gentil, soyez vrai » qui ont toutes été captées. Attention, ces conférences ne



Le mardi, une nouvelle émission présentée par Stéphanie Marlier est consacrée aux sorties cinéma et au monde de l'audiovisuel.



Avec « Uma kitchen », nous suivons le chef Gabriel Leviennois dans ses pérégrinations et ses découvertes culinaires.



L'émission Ça vous parle est animée cette année par Falaï Huedro.



Le vendredi, place à la culture avec Matthieu Lebarbier et Stéphanie Marlier.



La télé qui nous rapproche

seront disponibles qu'en direct, pas en replay !

Le sport sera à nouveau au rendez-vous le lundi avec « Lundi sport », émission toujours animée par Adrien Espinosa. Le mardi, place à une nouvelle émission intitulée « Ça tourne ! » animée par Stéphanie Marlier. Une émission sur les sorties au cinéma, sur le monde de l'audiovisuel, de la photographie, des dronistes... « Un secteur économique bien vivant ! » L'idée est aussi d'inviter le public à revenir dans les salles obscures.

Le mercredi, c'est le retour de « Ça vous parle » émission présentée cette année par Falaï Huedro, avec le même concept que l'an passé, c'est-à-dire celui d'échanger avec des invités sur des évolutions sociétales, sur des questions d'actualité.

« Yes week-end » revient le vendredi, animé par Matthieu Lebarbier et Stéphanie Marlier. Place au « JT du Pacifique » le samedi présenté par Océane Zobler.

Proximité

La chaîne Caledonia poursuit les coproductions avec notamment l'émission « Ciné-débat-Empreinte » autour de

problématiques environnementales, un rendez-vous mensuel qui sera diffusé à partir du mois de mai.

« Histoire d'histoires » revient également avec, pour commencer la saison, deux documentaires sur la musique. Les sujets prévus tout au long de l'année sont divers et variés. Le dernier numéro de l'année sera consacré à l'histoire des impôts en Nouvelle-Calédonie.

Nous retrouverons encore le chef Gabriel Leviennois et nous le suivrons avec « Uma kitchen » dans ses pérégrinations à la découverte d'habitants du pays et de recettes locales.

« L'urgence climatique est la grande cause défendue cette année par Caledonia. Nous allons présenter une série de petits documentaires de 13 minutes, série intitulée « 2040 ». Des documentaires qui montrent que certains ont déjà changé leurs pratiques face à l'urgence climatique. L'urgence climatique c'est autant d'opportunités nouvelles que de problématiques. » Dans le même esprit, l'émission « Patati patentés » ira à la rencontre de personnes résilientes. Là encore, la télévision citoyenne donnera la parole aux gens du terrain. L'humain, toujours et encore l'humain... ■

Conte en xârâcùù

Pûrê jöökwiï

Pûrê chaa jöökwiï, kwâdè pè mē na è.
Rè wâ mwâtoa tö xû chaa bwaakwè.
Tö xû bwaakwè nâ, è nââ tââ ngè chaa kwââ nîr-rè duru.
Wèia mwâchéé tö puu-rè, nâ rè wâ tuè.
Ô kèè-péré tö xû kwââ nâ, nêmwâjöö-rè wâ kaxê. Nêkèè
rèè wâ xwî. Rè wâ xâdè.
Wâ chaa daa, ô toa ngè chaa wèi, aaxa, è nââ cuè ngâri rè
bwaakwè nâ.
È fè pisi tara rè nêkèè rè jöökwiï nâ, nâ è faari è : ke gè
mè i ?
Jöökwiï nâ ché nâmè : nâ gè mè kètè mwaa, kwâdè pè
mè na nâ.
Wèia aaxa faari taa è : jè nî rô ?
È ché nâmè : nî nâ ku. Nâ ääda, kêrê-nâ fâäda kâmûrû.
Xwâda wâ katoa mè, nâ jöökwiï nâ wâ nâ xâdè, è wâ nâ
poa, è wâ nâ sia bare.
Rö wâ xûtoa châm wââ kèèbwa rè ku.
È pè xwânârâ rèè ngè jöökwiï mwîrî. Aaxa wâ kiwi tara
chaa kêrê-ê.
Rè wâ chûrû kê ; rè kê niöru.
Rè xapâri xöru rèè. Rè xwèrii.
Rè mara è.
Jibwa nêmwâ, nî nâ mara rè ku.
Xwânee rè ajinâ.
Cokwa.

La fleur de liane

C'est une fleur de liane que le vent a apportée. Elle s'est posée sur une montagne sur laquelle poussait un arbre appelé bannian. Elle se posa à son pied et y germa. Elle grimpa sur l'arbre et y développa des ramures. La liane grandit encore, et elle porta des fruits. Un jour, arriva un homme, un chef, maître de cette montagne. Il alla farfouiller parmi l'épais feuillage de la liane et lui demanda :
« D'où viens-tu ? »
Elle répondit :
« Je viens de loin, le vent m'a portée jusqu'ici. »
Le chef lui demanda encore : « quel est ton nom ? »
Elle lui déclara : « mon nom est victuaille. Je nourris l'homme grâce à mes tubercules. »
Les années passaient et la liane donnait des tubercules, des fruits et se multipliait.
Elle fut la mère porteuse de plusieurs variétés d'ignames.
Intrigué par cette liane, l'homme déterra un tubercule.
Il le fit cuire au feu, et le mangea. Il lui trouva un bon goût et en fut rassasié.
Cela lui plut et il la cultiva.
Voilà pourquoi aujourd'hui nous cultivons l'igname.
Ainsi se termine cette histoire.
Fin.

© Photos : Annick Kasovimoin.



Kêrêfaxwata rè Kasovimoin Adélaïde-Nénûû, ngè 12 saxwâda 2010 tö Mèrêdöxa, Kuöô, nêpwéékètè Xârâcùù.

Source : Histoire racontée par Madame Kasovimoin Adélaïde-Nénûû le 12 Avril 2010 à Mèrêdöxa, tribu de Kuöô, région de Canala.



La recette facile avec des bananes bien mûres

Muffins bananes pépites de chocolat

Ingrédients

- 3 bananes bien mûres
- 175 g de farine
- 75 g de sucre
- 1 sachet de levure
- 1 sachet de sucre vanillé
- 60 g de beurre
- 1 œuf
- 10 cl de lait
- 100 g de pépites de chocolat

Préparation

Dans un saladier, mélanger la farine, le sucre, la levure et le sucre vanillé. Ajouter le beurre fondu pour obtenir un mélange sableux grossier.

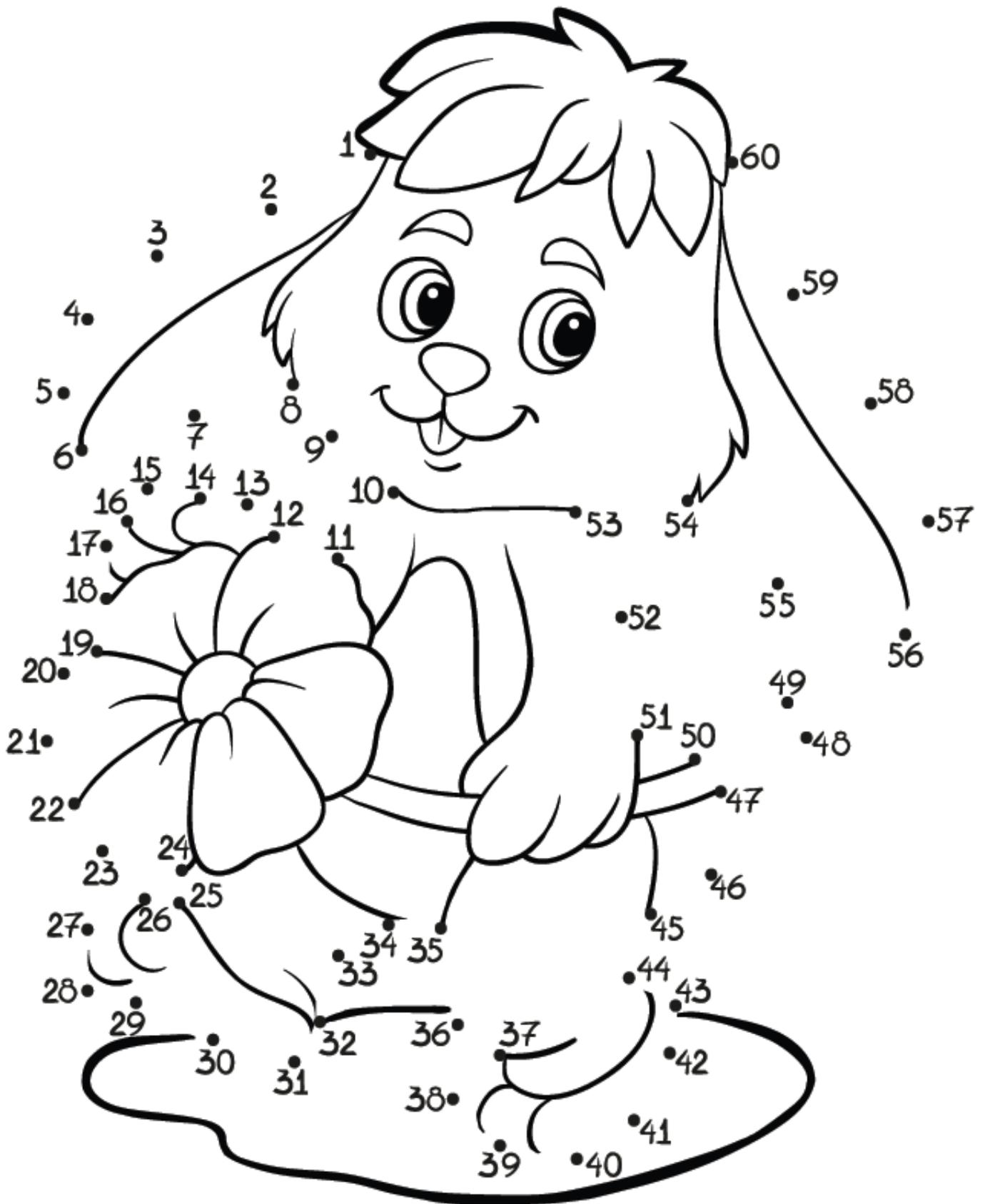
Battre l'œuf avec le lait et le verser sur le mélange. Incorporer les bananes écrasées et les pépites de chocolat.

Garnir les moules en les beurrant s'ils ne sont pas en silicone.

Enfourner 15 à 20 minutes à 200°.



Relie les points en suivant l'ordre numérique des nombres.



GRAND PRIX DES RAIDS

du Nord

6 courses au calendrier

2023

Accueil en tribu Camping et repas sur place

- Des sentiers uniques -
ouverts pour vous

- > Samedi 15 Avril - Pouébo
- > Samedi 20 Mai - Touho
- > Samedi 17 Juin - Kouaoua
- > Samedi 15 Juillet - Houaïlou
- > Samedi 26 août - Poindimié
- > Samedi 30 Sept. - Hienghène

3 PARCOURS AU CHOIX

1 Grand raid
autour
de **20 km**

1 Mini raid
autour
de **10 km**

1 Parcours familial
ouvert à tous
autour de **3 km**

Renseignements et inscriptions

Comités d'organisation de chacun des raids et inscriptions en ligne sur

> www.challenge-org.nc

 Grand Prix des Raids du Nord





INNOVANTS
ENGAGÉS
PERFORMANTS
DURABLES



Rejoignez-nous

www.koniambonickel.nc

